

LLOYD'S

2025

Rapport de gestion des  
risques climatiques  
au Canada

# Sommaire

<b>Introduction</b>	2
<b>Gouvernance</b>	3
<b>Stratégie</b>	6
<b>Gestion des risques</b>	9
<b>Indicateurs et objectifs</b>	11

# Introduction

## À propos du Lloyd's

### Le Lloyd's est le seul marché d'assurance de ce type au monde.

En 2025, le marché du Lloyd's a souscrit plus de 57,9 milliards de livres sterling de primes d'assurance. Les risques sont évalués, tarifés et assurés par une communauté de soixante mille professionnels du risque, protégés par plus de 49,5 milliards de livres sterling de capital.

Le Lloyd's est le marché d'assurance le plus flexible et le plus efficace au monde, doté d'une structure unique permettant de relier l'écosystème mondial de l'assurance. Nous nous engageons à rassembler les preneurs de risques afin de préserver et de favoriser le progrès mondial et la croissance économique.

Depuis sa création il y a plus de 300 ans, le Lloyd's s'impose comme un marché de pionnier – contribuant à l'essor du commerce mondial en permettant la mutualisation et le partage des risques. Il est devenu un pilier essentiel de la gestion des risques au sein du système financier mondial. Le Lloyd's a toujours su transformer les menaces émergentes en réalités assurables – qu'il s'agisse du transport maritime, de l'aviation, de l'espace et de la cybersécurité, des énergies renouvelables ou du stockage. Les risques ont évolué au fil des ans. Mais notre principe fondamental – aider les personnes, les organisations et les entreprises à aller de l'avant avec audace et confiance – demeure inchangé.

Les contrats d'assurance souscrits chez Lloyd's sont présentés par des courtiers et des courtiers mandataires tandis que des agents de gestion supervisent les syndicats qui évaluent et souscrivent les risques. Derrière ce marché se trouve la Société du Lloyd's (« la Société » ou *Society of Lloyd's*) souvent appelée « la Corporation ou la Corporation du Lloyd's ». La Corporation du Lloyd's n'est pas une compagnie d'assurance en soi, mais une organisation indépendante qui veille à la protection et au maintien de la réputation du marché tout en fournissant des services, des études et des rapports. Le Lloyd's offre également une sécurité financière commune et des notations solides grâce à sa structure de capital, souvent appelée la « chaîne de sécurité », qui soutient et protège toutes les polices d'assurance souscrites auprès du Lloyd's.

### Objectif du présent rapport

Le présent rapport tient compte de la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) intitulée « Gestion des risques climatiques » et de la « Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques » de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le présent rapport est établi pour Les souscripteurs du Lloyd's (Canada) (« Lloyd's Canada »). Les souscripteurs du Lloyd's sont autorisés à exercer leurs activités partout au Canada, offrant des solutions d'assurance non-vie et de réassurance

dans plus de 60 branches d'activité. Lloyd's Canada agit en tant que bureau de représentation, supervisant et facilitant le bon fonctionnement des polices d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada. Les plans de croissance stratégique et de vente pour le marché canadien sont établis et gérés par les agents de gestion respectifs du Lloyd's, par l'intermédiaire de leurs syndicats.

Sauf indication contraire, les informations fournies concernent les activités du Lloyd's Canada et les activités de supervision exercées par la Société du Lloyd's (ci-après dénommée « La société » ou « La Corporation ») dans la mesure où elles soutiennent la gouvernance et la gestion des risques de Lloyd's Canada. La Société n'est pas elle-même une compagnie d'assurance et ne souscrit pas de risques d'assurance ; l'assurance est souscrite par les participants du marché du Lloyd's (les syndicats). Le cas échéant, nous faisons référence aux informations de la Société accessibles au public (y compris celles figurant dans le rapport annuel de la Société) afin de mettre en contexte et de décrire les cadres à l'échelle du groupe adoptés par Lloyd's Canada. Ces références ne modifient pas la portée des informations, qui restent spécifiques à Lloyd's Canada.

Les informations distinctes relatives au climat et fournies au niveau du groupe pour la Société figurent dans le rapport annuel 2025 de la Société.

**Le Lloyd's bénéficie d'une structure unique qui lui permet de relier l'écosystème mondial de l'assurance. Nous nous engageons à rassembler les preneurs de risques afin de protéger et de favoriser le progrès mondial et la croissance économique.**

# Gouvernance

---

# Gouvernance

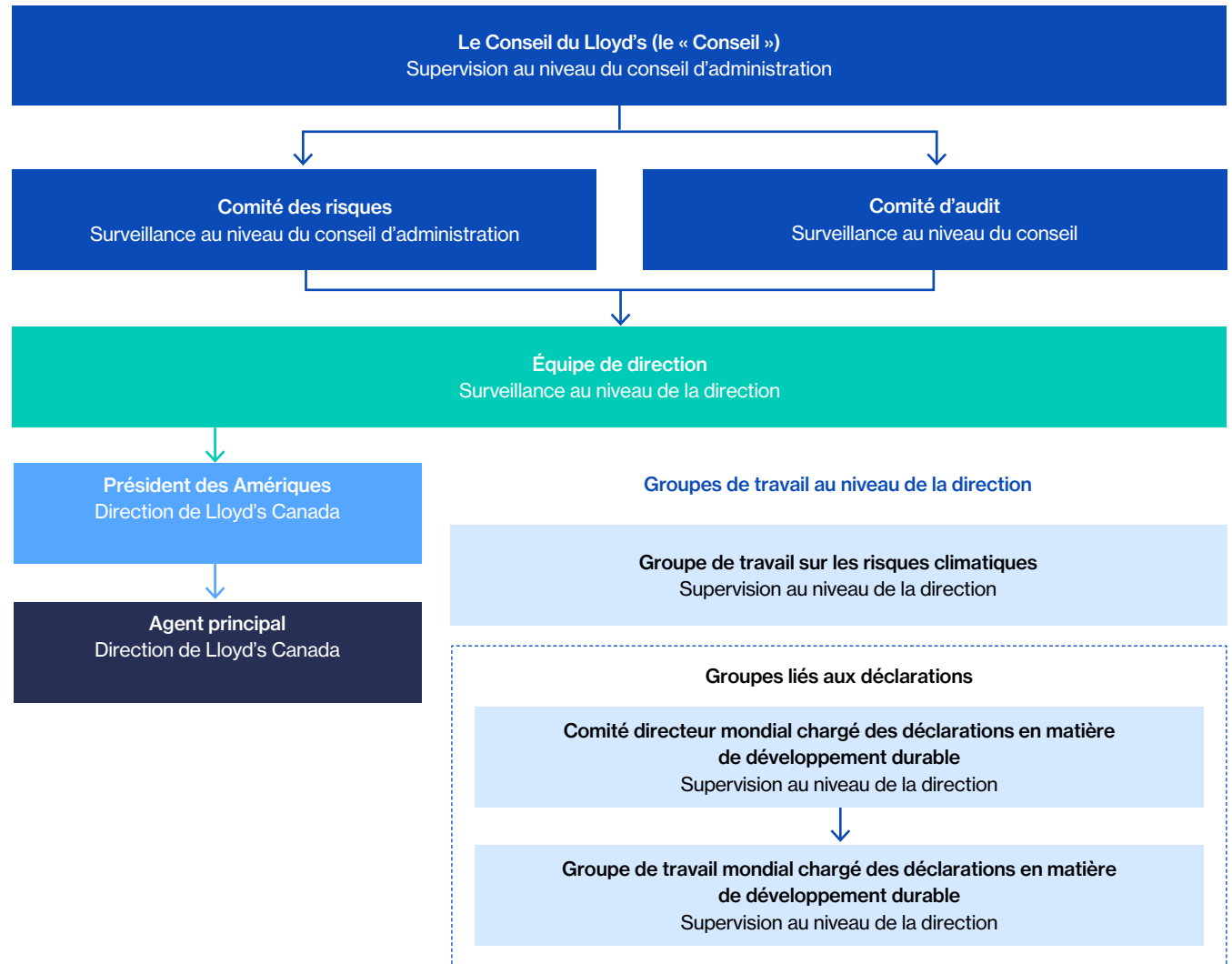
## Organismes de gouvernance

Le Conseil du Lloyd's assume la responsabilité ultime de la stratégie de la Société, de son orientation à long terme et de la surveillance des risques, y compris les risques systémiques et émergents tels que les risques liés au climat. Le Conseil approuve également l'appétit pour le risque de la Société et veille à ce que les dispositifs de gouvernance restent efficaces. De plus amples détails sont disponibles dans le rapport annuel 2025 de la Société.

Le Conseil et ses comités assurent la supervision par le biais de réunions planifiées tout au long de l'année et de séances d'information ponctuelles, selon les besoins. Les risques liés au climat sont gérés à l'aide d'outils de gestion des risques bien établis, notamment le registre des risques, le suivi de l'appétit pour le risque, les tests de résistance, les simulations de scénarios, ainsi que les dispositifs d'évaluation interne de risques et de la solvabilité (les dispositifs ORSA ou *Own Risk and Solvency Assessment*).

En ce qui concerne spécifiquement les risques climatiques et de développement durable, les comités et groupes de travail mis en place constituent le fondement de notre approche de la gestion des risques climatiques et de la stratégie associée pour la Société.

La gouvernance des risques liés au climat chez Lloyd's Canada est supervisée au sein de la Société et aux plus hauts niveaux de l'organisation par le Conseil de Lloyd's, ses comités délégués et la haute direction, comme l'illustre le schéma ci-contre. Les dirigeants de Lloyd's Canada rendent compte directement au Directeur Commercial et au PDG de Lloyd's en Amérique (ou *Lloyd's Americas*), qui siège au sein de l'équipe de direction.



## Gestion

Les risques liés au climat au sein de la Société sont surveillés par le biais d'un système établi de gouvernance et de déclaration des risques (y compris le suivi de l'appétit pour le risque, les tests de résistance et les analyses de scénarios, ainsi que les dispositifs liés à l'ORSA), avec le soutien de groupes de travail interfonctionnels pertinents, tels que le Groupe de travail sur les risques liés au changement climatique et le Groupe de travail mondial sur les déclarations en matière de développement durable, ainsi que de fonctions spécialisées (par exemple, la gestion des risques, la gestion de l'exposition, les investissements, les finances et les rapports en matière de développement durable).

Le groupe de travail sur les risques liés au changement climatique de la Société se réunit tous les trimestres et est présidé par un représentant de l'équipe de gestion des risques financiers. Le groupe de travail élabore et maintient une vision globale et transversale des risques financiers découlant du changement climatique au niveau de la Société et s'efforce de comprendre les risques clés et leurs implications, ainsi que de hiérarchiser et de mener les actions visant à gérer les risques à mesure qu'ils apparaissent. Le groupe de travail transmet les questions au groupe de surveillance du marché, au comité exécutif des risques et au comité des risques par le biais de l'ORSA annuel de la Corporation du Lloyd's.

Le groupe de travail sur les rapports mondiaux en matière de développement durable de la Société, présidé par un représentant de l'équipe des finances internationales, se réunit tous les quinze jours pour examiner les résultats de l'analyse prospective, déterminer l'applicabilité réglementaire au Lloyd's et à ses filiales, y compris Lloyd's Canada, et approuver les méthodes et les délais de déclaration pour soumission au Comité directeur mondial chargé des déclarations en matière de développement durable. Un représentant chargé des risques pour Lloyd's Canada siège au sein du groupe de travail. Le Comité directeur mondial chargé des déclarations en matière de développement durable se réunit tous les trimestres pour examiner et approuver les objectifs et le calendrier de la Société en matière de déclarations sur le développement durable, ainsi que pour approuver les divulgations relatives au développement durable et les rapports réglementaires avant leur publication. Il est présidé par le Directeur Commercial et PDG de *Lloyd's Americas* et réunit des hauts dirigeants de Lloyd's Canada. Tout point important soulevé lors de ces réunions est transmis au Comité exécutif et au Comité d'audit, selon les besoins.

La direction de Lloyd's Canada est chargée de tirer parti des cadres et des processus de surveillance de la Société pour intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans la gestion quotidienne des risques et la prise de décision au sein de Lloyd's Canada.

# Stratégie



# Stratégie

## Risques et opportunités

### Risques liés au climat

Les risques liés au climat, qu'ils soient de nature physique, liés à la transition ou liés aux litiges, sont susceptibles d'avoir une incidence sur la Société à court, moyen et long terme, et sur l'ensemble de son profil de risque. Les horizons temporels suivants s'appliquent à notre évaluation des risques liés au climat : court terme (0 à 3 ans), moyen terme (3 à 5 ans) et long terme (5 ans et plus). Vous trouverez tous les détails de l'évaluation des risques et opportunités liés au climat de la Société dans le rapport annuel 2025.

L'identification et la gestion des risques liés au climat par Lloyd's Canada s'appuient sur les cadres de gestion des risques mis en place au niveau de la Société.

Pour Lloyd's Canada, le risque physique, y compris celui lié aux événements météorologiques extrêmes (risque physique aigu) ou à l'évolution des tendances climatiques (risque physique chronique) sur le long terme, est considéré comme un aspect plus significatif du risque climatique. En l'absence de contrôles appropriés, le risque climatique physique peut entraîner des pertes catastrophiques disproportionnées, susceptibles d'affecter la rentabilité et la solidité financière.

Le risque de litige comprend les actions en justice liées au climat, les réclamations en matière de responsabilité civile d'assurance ou le non-respect des obligations de déclaration en matière de développement durable chez Lloyd's Canada. Actuellement, Lloyd's Canada n'est partie à aucune procédure liée au climat, mais reconnaît que ce risque pourrait se concrétiser.

Le risque de transition, y compris les répercussions sur la réputation de Lloyd's Canada, pourrait également, selon toute vraisemblance, avoir une incidence sur Lloyd's Canada sur tous les horizons temporels.

### Opportunités liées au climat

La transition climatique présente également plusieurs opportunités pour la Société, qui favorise l'innovation en matière de nouveaux produits et services pour le marché par le biais de plusieurs mécanismes : les branches d'activité TCX (transition) et ICX (innovation) ; le programme « *Lloyd's Lab InsurTech Accelerator* », et les programmes « *Lloyd's Lab Challenge et FutureMinds* ». Lloyd's Canada peut accéder aux innovations en matière de produits et aux offres de services disponibles issues de ces initiatives menées par le groupe.

## Impacts associés aux risques et opportunités

### Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Au niveau du groupe, les actifs centraux de la Société, y compris le Fonds central ou « Central Fund », sont détenus afin de protéger les assurés au cas où, dans de rares circonstances, un membre du marché du Lloyd's aurait besoin d'actifs supplémentaires pour honorer ses engagements. Étant donné que la Société elle-même ne vend pas, n'arrange pas et n'émet pas de polices d'assurance, ni ne gère les sinistres, les impacts associés aux risques liés au climat sont évalués selon une vision agrégée du marché, afin de mieux comprendre le risque potentiel pour le Fonds central.

La page 8 présente les risques liés au climat et leurs répercussions susceptibles d'avoir un impact sur les activités de la Société au cours des 30 prochaines années. Les impacts associés à ces risques sont basés sur une vision globale de l'ensemble du marché du Lloyd's, afin d'aider la Société à comprendre le risque financier potentiel pour le Fonds central. De plus amples informations sur la chaîne de sécurité de Lloyd's et les rapports de la Société sur les risques climatiques sont disponibles dans le rapport annuel 2025.

Tout comme la Société, Lloyd's Canada ne vend, n'arrange ni n'émet de polices d'assurance, et ne gère pas non plus les sinistres. Son rôle principal est de promouvoir le marché du Lloyd's au Canada et de fournir des services aux souscripteurs du Lloyd's qui sont des assureurs agréés au Canada.

En tant que filiale de la Société, les risques climatiques et leurs répercussions, qui sont pertinents pour la Société, le sont également pour Lloyd's Canada. Il convient toutefois de noter qu'en l'absence de mesures de contrôle, le risque climatique physique, en particulier, représente la plus grande menace liée au climat pour le Canada, qui a connu une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles liées au climat, accompagnée d'une hausse des pertes subies. À long terme, les répercussions pour Lloyd's Canada pourraient inclure : une augmentation des sinistres (en volume et en coût), une hausse des coûts de mise en conformité, ainsi que des lacunes en matière d'assurance et d'assurabilité.

# Stratégie

suite

Type de risque et description	Conséquences en l'absence de mesures de contrôle
<p><b>Physiques:</b> Risques physiques découlant d'événements météorologiques extrêmes ou des variations des tendances climatiques</p> <p><b>Horizon temporel:</b> long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impacts sur la rentabilité de la souscription, l'exposition aux catastrophes, le capital et les provisions, ainsi qu'une tarification inadéquate des risques en raison d'une prise en compte insuffisante de la probabilité et/ou de la gravité des catastrophes naturelles dans les modèles.</li> <li>Impacts sur la réputation de la marque Lloyd's si certains risques ou certaines régions deviennent « non assurables » ou d'un coût trop élevé pour les assurés.</li> <li>Dommages directs aux infrastructures de la Société dus à des événements météorologiques extrêmes.</li> </ul>
<p><b>Transition:</b> Risque de réputation si la Société ne respecte pas ses engagements en matière de développement durable ou ne répond pas aux attentes des parties intéressées à cet égard</p> <p><b>Horizon temporel:</b> court terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact sur le profil de risque lié à l'arrivée de nouveaux entrants ou à des changements aux stratégies de souscription.</li> <li>Modifications de la stratégie de développement durable et implications de risques connexes (réputationnelles, juridiques, opérationnelles, de souscription).</li> <li>La conformité aux réglementations en évolution et aux exigences de déclaration peuvent être affectées par le non-respect des engagements en matière de développement durable.</li> </ul>
<p><b>Litiges:</b> Actions en justice liées au climat, non-respect des obligations de rapport en matière de développement durable, ou manquement à l'obligation de veiller au respect des exigences internationales de rapport en matière de développement durable par les souscripteurs sur le marché du Lloyd's</p> <p><b>Horizon temporel:</b> tous les horizons temporels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réclamations directes déposées contre la Société et/ou ses administrateurs.</li> <li>Responsabilité d'assurance au titre des polices actuelles/futures du marché du Lloyd's.</li> <li>Responsabilité d'assurance relative aux polices historiques du marché du Lloyd's.</li> <li>Incertitude continue quant à l'impact sur le marché et sur la Société.</li> </ul>

## Contrôles clés

- Un processus rigoureux de planification des activités et de fixation du capital pour le marché, comprenant une levée de fonds annuelle en fonction de l'exposition au risque.
- Évaluation indépendante de l'adéquation des réserves pour chaque syndicat, en tenant compte des tendances émergentes, notamment le changement climatique et les litiges.
- Gestion d'un portefeuille d'actifs bien compris tout au long de la chaîne de sécurité, conformément aux règles britanniques « Solvency II ».
- Un cadre global de rapport en matière de développement durable, assorti d'une veille prospective, afin de garantir le suivi des changements réglementaires et d'y répondre de manière appropriée.
- Une réévaluation et une re-tarification annuelles des risques par le marché du Lloyd's, sous la supervision de la Société.

## Stratégie et prise de décision

Les contrôles et processus mis en place par Lloyd's Canada pour gérer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat à mesure qu'ils apparaissent sont repris de la Société et présentés dans le tableau ci-contre.

## Situation financière, résultats financiers et flux de trésorerie

Le risque physique est considéré comme l'aspect le plus significatif du risque climatique pour Lloyd's Canada, car il reflète le risque que des pertes catastrophiques exceptionnelles affectent la rentabilité et la solidité financière en l'absence de contrôles et de mesures d'atténuation appropriés. Les tests de résistance et les simulations de scénarios réalisés dans le cadre de l'ORSA indiquent que Lloyd's Canada reste résiliente face à des événements graves mais plausibles, y compris à des scénarios de catastrophes au Canada.

En 2025, Lloyd's Canada a également mené l'Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) qui a de nouveau démontré que Lloyd's Canada reste bien positionnée pour gérer les impacts physiques et de transition potentiels liés au climat.

# Gestion des risques

---

# Gestion des risques

## Supervision de la gestion des risques

Les risques liés au climat au sein de la Société sont pris en compte dans le cadre des outils généraux de gestion des risques, notamment : le registre des risques, le cadre d'appétit pour le risque, le dispositif d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), les tests de résistance et de scénarios, le processus d'évaluation des risques et des contrôles par auto-évaluation (ERCA) et le processus de signalement des incidents liés aux risques.

La Société identifie, évalue, hiérarchise et surveille les risques liés au climat pour Lloyd's Canada grâce au cadre et aux outils de gestion des risques de la Société décrits ci-dessus, qui s'appuient sur une supervision à l'échelle de la Société et sur des fonctions spécialisées (notamment la gestion des risques et la gestion de l'exposition).

Le groupe de travail sur les risques liés au changement climatique de la Société maintient une vision globale, cohérente et actualisée des risques financiers découlant du changement climatique et est chargé de comprendre les principaux risques et leurs implications, de les prioriser et de déployer des mesures de gestion des risques.

La Société, au nom de Lloyd's Canada, a non seulement la responsabilité de surveiller ses propres risques et opportunités liés au climat, mais aussi d'évaluer comment les risques liés au climat présents sur le marché de Lloyd's Canada pourraient avoir un impact sur Lloyd's Canada. Afin de soutenir la surveillance continue des membres actuels du marché et des nouveaux entrants qui souscrivent des affaires au Canada, Lloyd's Canada s'appuie sur le Cadre de surveillance fondée sur des principes ou « *Principles-Based Oversight (PBO) framework* » de la Société.

En ce qui concerne spécifiquement Lloyd's Canada, un ORSA canadien est réalisé dans le cadre du processus de fixation du capital pour les fonds détenus localement au Canada.

## Opportunités liées au climat

À l'heure actuelle, les opportunités liées au climat ne sont pas identifiées par le biais d'analyses de scénarios. Les opportunités pour Lloyd's Canada sont identifiées par la Société grâce à une collaboration plus large avec le marché du Lloyd's et à des activités continues de veille prospective.

## Intégration des risques climatiques

Les risques climatiques physiques liés aux catastrophes naturelles font partie intégrante de la gestion de l'exposition de la Société, qui assure un suivi régulier de l'exposition globale du marché en vigueur par l'intermédiaire de l'équipe chargée de gestion la de l'exposition, notamment par le biais de tests de résistance utilisant des scénarios de catastrophe réalistes (*Realistic Disaster Scenarios* ou *RDS*).

Le suivi de l'exposition agrégée du marché en vigueur au Canada est assuré par le biais du «Realistic Disaster Scenario Lite » (RDL), un processus annuel qui recueille des informations sur les pertes liées aux feux de forêt et aux inondations au Canada, selon des périodes de retour de 1 sur 30 et 1 sur 200 ans. Ce processus est considéré comme un élément central du suivi continu des risques climatiques physiques au Canada. Des informations supplémentaires sur l'exposition agrégée au Canada ont été recueillies par le biais du RDS à partir de 2025 afin d'étayer une meilleure compréhension des autres risques climatiques physiques au Canada.

Des tests de résistance portant sur les contraintes liées au climat en matière de solvabilité et de rentabilité sont également effectués régulièrement aux fins de l'ORSA canadien, des tests de résistance annuels du plan d'affaires et de la validation du modèle interne du Lloyd's.

# Indicateurs et objectifs

# Indicateurs et objectifs

## Indicateurs clés

Au sein de la Société, l'exposition globale aux risques physiques est surveillée à l'aide d'une période de retour de 1 sur 200 des principaux risques atmosphériques régionaux, en proportion du capital agrégé. L'exposition au risque de transition est surveillée à l'aide d'indicateurs de risque clés dans la catégorie de risque « Investissements ».

Lloyd's Canada surveille une série d'indicateurs pour évaluer l'exposition aux risques physiques liés au climat, notamment le niveau agrégé de période de retour de 1 sur 30 et 1 sur 200 ans pour les feux de forêt et les inondations au Canada.

Lloyd's Canada cherchera à développer des indicateurs supplémentaires pour les rapports des années à venir, en fonction des indicateurs intersectoriels du BSIF.

## Émissions de GES

### Émissions absolues

Les émissions brutes absolues combinées de GES de Lloyd's Canada pour 2025 s'élèvent à 11,8 tCO<sub>2</sub>e. Les émissions de Lloyd's Canada comprennent l'électricité, ainsi que la vapeur et l'eau de refroidissement achetées pour le chauffage et la climatisation.

Émissions de GES en tCO<sub>2</sub>e

Champ d'application 1	-
Champ d'application 2 selon la méthode fondée sur l'emplacement	11,8

### Méthodologie de calcul des émissions

La méthodologie utilisée pour établir l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) est conforme aux exigences de la norme d'entreprise du Protocole sur les GES (version révisée) du *World Resources Institute (World Resources Institute GHG Protocol Corporate Standard)* et aux lignes directrices du *Department for Environment, Food & Rural Affairs* du Royaume-Uni en matière de déclarations environnementales, y compris les exigences du Streamlined Energy and Carbon Reporting (SECR) (mars 2019).

Le rapport ne couvre pas le marché de Lloyd's Canada ni aucun de ses participants. Il s'agit d'entités distinctes qui ont leurs propres stratégies, sur lesquelles la Société et Lloyd's Canada n'ont aucun contrôle opérationnel. Il s'agit d'une approche consolidée acceptée dans le cadre du Protocole sur les GES.

Vous trouverez tous les détails de notre méthodologie de calcul des émissions, y compris les données et les hypothèses utilisées pour mesurer les émissions de champ d'application 1 et 2 ainsi que les raisons justifiant ces décisions, dans le Rapport sur la gestion du carbone de 2025.

## Objectifs climatiques

Les agents de gestion du marché du Lloyd's fixent leurs propres objectifs en matière de risques et d'opportunités liés au climat. Les agents de gestion du Lloyd's sont tenus de se conformer à toutes les obligations gouvernementales britanniques et internationales applicables dans les pays où ils opèrent et souscrivent des contrats.

Les objectifs applicables à Lloyd's Canada sont fixés au niveau du groupe. La Société vise à gérer son empreinte environnementale en réduisant ses propres émissions et en optimisant l'utilisation des ressources. Conformément aux objectifs du gouvernement britannique, l'ambition de la Société est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet objectif dépend des mesures prises par les gouvernements britanniques et mondiaux et de leur décision d'adopter ou non des politiques visant à passer à des économies à faible émission de carbone et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Notre objectif provisoire de neutralité carbone dans nos propres activités d'ici 2025 a été atteint grâce à une combinaison de mesures de réduction des émissions et au recours à des compensations des émissions de carbone. Les compensations des émissions de carbone acquises par la Société correspondent à l'ensemble de nos émissions brutes mondiales de champ d'application 1 et 2, tel qu'indiqué dans le rapport annuel 2025.

